

# LA CHARTE DE LA MAM « L'îlot Rêveur »

- **Garantir** un respect mutuel entre parents, enfants et assistantes maternelles.
- **Offrir** à l'enfant une sécurité affective et physique.
- **Faire** confiance à l'enfant, à ses capacités et à sa créativité.
- **Situer** les parents au cœur du projet pédagogique.
- **Respecter** les rythmes et les repères de l'enfant.
- **Apporter** à l'enfant des soins individualisés.
- **Favoriser** l'éveil et l'autonomie de l'enfant.
- **Soutenir** l'enfant dans ses émotions et ses désirs.
- **Assurer** une socialisation en douceur qui prépare l'enfant à l'entrée à l'école.

*« Notre charte met en avant les objectifs et les grandes lignes de notre projet d'accueil. Vous savez ainsi les valeurs et les moyens que nous mettons en œuvre au quotidien lorsque vous nous confiez vos enfants ».*